

AVIS DE PUBLICITE

Concession d'éditions, de diffusion et de promotion de revues scientifiques de l'INRA

I- AUTORITE CONCÉDANTE

Institut National de la Recherche Agronomique

INRA, 147, rue de l'université, 75338 Paris Cedex 07

II- OBJET DU CONTRAT

II.1 Nature du contrat

Le contrat projeté est au sens du droit communautaire une concession de services (article 1 de la directive 2004 /18/CE du 31/03/2004 relative à la coordination des procédures de passation des marchés publics) et au sens français une concession de services publics (article 38 de la loi modifiée n° 93-122 du 29/01/1993 relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques).

II.2 Objet du contrat

L'INRA, Institut national de la Recherche Agronomique (<http://w3.inra.fr>) est un établissement public à caractère scientifique et technique placé sous la tutelle conjointe des ministres chargés de la recherche et de l'Agriculture. En sa qualité de propriétaire, il lance un appel à candidature pour l'édition à compter du 1^{er} janvier 2016 des revues suivantes :

AGRONOMY FOR SUSTAINABLE DEVELOPMENT (ASD) Issn : 1774-0746
ANNALS OF FOREST SCIENCE (AFS) Issn : 1286-4560
APIDOLOGIE (APIDO) En copropriété INRA et Deutscher Imkerbund eV Issn : 0044-8435
DAIRY SCIENCE & TECHNOLOGY (DST) Issn : 0022-0302
REVIEW OF AGRICULTURAL AND ENVIRONMENTAL STUDIES (RAESTUD) Issn : 1966-9607
ANNALS OF FOREST SCIENCE (AFS) Issn : 1286-4560
DAIRY SCIENCE & TECHNOLOGY (DST) Issn : 0022-0302
<i>Cette liste est évolutive à la baisse.</i>

L'ensemble des prestations demandées doit permettre la réalisation technique, la promotion et la diffusion internationale de ces revues.

La rémunération du gestionnaire sera assurée par l'exploitation des dites revues.

La présente publicité a pour objet de recueillir les candidatures de tout soumissionnaire souhaitant présenter une offre.

II.3 Caractéristiques des revues à éditer, diffuser et promouvoir

Les revues sont, pour 4 d'entre elles, des périodiques scientifiques primaires, indexées, entre autre dans des bases de données scientifiques notamment WoS, Scopus et référencés dans le Journal of Citation Report (JCR).

II.3.1 Caractéristiques rédactionnelles

Le contenu est déterminé par la Rédaction de chacune des revues à qui il appartient d'établir les sommaires des numéros, de solliciter les articles, d'évaluer, avec un réseau d'arbitres lecteurs, les articles soumis, de discuter de l'opportunité de publier des numéros hors série ou supplémentaires.

II.3.2 Caractéristiques techniques

Périodicité : de 4 à 8 fascicules /an selon les revues ;
Pagination : de 450 à 1200 pages /an selon les revues ;
Tirage : essentiellement en version électronique ;

L'impression d'un fascicule étant secondaire avec possibilité d'impression à la demande.

Publication des versions finales des articles mis en ligne avant insertion dans un fascicule définitif.

II.3.3 Diffusion et réutilisation

La diffusion attendue doit répondre aux standards mondiaux les plus élevés pour ces périodiques à diffusion internationale en version électronique et/ou papier, notamment dans l'esprit des prescriptions de la Commission Européenne sur la diffusion des connaissances scientifiques produites dans le cadre de projet avec soutien public.

II.4 Modalités générales

II.4.1 L'éditeur assure toutes les opérations nécessaires à la réalisation, à la diffusion et à la promotion des revues. Il prend à sa charge toutes les dépenses afférentes et perçoit les recettes.

II.4.2 L'éditeur assure à l'INRA, pour chacune des Rédactions, notamment une contribution éditoriale, un pourcentage sur le chiffre d'affaires réalisé et prend en charge un quote-part de frais de rédactions.

II.4.3 Les candidats devront être reconnus internationalement comme éditeurs spécialisés dans le domaine STM, leur catalogue faisant foi de leur activité.

II.4.4 L'éditeur choisi serait concessionnaire et non cessionnaire des droits de représentation et de reproduction des manuscrits.

III- DOSSIER DE SOUMISSION

Tout candidat intéressé à soumissionner doit produire un dossier présentant ses garanties professionnelles et financières avec :

III.1 Conditions de candidature

- Le candidat devra indiquer sa raison sociale, son adresse.
- Le candidat fournira une lettre de candidature signée du représentant habilité ainsi qu'une description sommaire de son activité économique et en particulier des aspects en relation avec les prestations à réaliser.
- Le candidat devra préciser s'il se présente seul ou s'il est un groupement momentané d'entreprises. Dans ce dernier cas chaque entreprise membre du groupement devra fournir l'ensemble des renseignements requis au titre de la présente section et la forme du groupement (solidaire ou conjoint) devra être précisée ainsi que la désignation de l'entreprise mandataire.
- Le candidat pourra fournir tout autre document que ceux requis au titre de la présente section qu'il estimera nécessaire à la présentation de sa candidature. Seuls les candidats ayant remis un dossier complet aux termes de présent avis et remplissant les conditions fixées seront admis à présenter une offre. Ils recevront un dossier de consultation définissant les caractéristiques des prescriptions à prendre en compte.

3.2 Situation juridique

- Ensemble des certificats et justificatifs attestant de la régularité de sa situation au regard de ses obligations sociales et fiscales en vigueur pour l'année précédant la date de lancement de la consultation. Le candidat établi dans un Etat membre de l'Union Européenne autre que la France, ou le candidat d'un pays tiers doit produire les mêmes types de pièces.
- Déclaration relative à la lutte contre le travail dissimulé.
- Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet, attestant de son habilitation à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché (ou équivalent pour les sociétés non établies en France).

III.3 Capacité économique et financière – références requises

- Production des comptes annuels certifiés pour les 3 derniers exercices.
- Déclaration relative au chiffre d'affaires global et aux chiffres d'affaires relatifs et services auxquels se réfère

la présente mise en concurrence ; dans le cas de regroupement d'entreprises, le chiffre d'affaires devra être consolidé et les ventes internes éliminées.

III.4 Capacité technique – références requise

- Expérience et/ou titre du représentant de l'entreprise, et/ou des cadres de l'entreprise ;
- Liste des prestations ou d'opérations assurées par le candidat au cours des trois dernières années et qui peuvent être rapprochées de l'objet de la présente mise en concurrence ;
- Liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date, la cible des services fournis ;
- Description des outils de managements des manuscrits ;
- Description de la gestion des droits ;
- Description de ses services éditoriaux ;
- Description de son dispositif d'impression ;
- Description de ses moyens informatiques ;
- Description de sa plateforme éditoriale sur Internet et des services associés ;
- Description de ses moyens de distribution ;
- Description de ses moyens en matière de gestion d'abonnements.

III.5 Langue pouvant être utilisée par les candidats

Les candidats devront utiliser la langue française. Tous les documents fournis par le candidat dans une langue étrangère doivent faire l'objet d'une traduction en langue française.

IV- INFORMATION DES SOUMISSIONNAIRES : CRITÈRES PRIVILÉGIÉS LORS DE LA SÉLECTION DES OFFRES FUTURES

Les critères essentiels de sélection des offres seront les suivants :

- Qualité des services éditoriaux ;
- Plateforme éditoriale et mise en valeur de chacune des revues : Qualité des sites web et des fonctionnalités proposées ;
- Caractéristiques de l'outil de management des manuscrits considérant que l'INRA souhaite sauvegarder l'acquis sur l'outil principalement utilisé : Editorial manager ;
- Politique commerciale particulièrement vis-à-vis :
 - des consortium ;
 - des pays en développement.
- Approche des questions d'éthique de la publication scientifique ;
- Retour financier au profit des revues.

V- DURÉE DU CONTRAT

La durée du contrat est de 3 à 5 ans à compter du 01-01-2016.

VI- RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1 Date limite de réception des soumissionnaires

La date limite de réception des candidatures est : **mercredi 23 mars 2015 à 12 h.**

VI.2 Transmission des candidatures

Les dossiers de candidatures seront envoyés sous pli recommandé avec accusé de réception ou déposé contre récépissé à l'adresse suivante :

INRA, DV, 147, rue de l'université, 75338 Paris Cedex 07

Les dossiers seront remis sous enveloppe cachetée. L'enveloppe devra être anonyme et portera en sus de l'adresse précitée la mention « Candidature Editions de Revues »

VII- DIVERS

Aucune indemnité ne sera versée aux candidats y compris ceux admis à présenter une offre.

VIII- CONTACT POUR TOUT RENSEIGNEMENT

INRA, DV, Jean-Pierre CASTELLI
147, rue de l'Université, 75 338 Paris Cedex 07
Tél. : 01 42 75 92 57
Courriel : jean-pierre.castelli@paris.inra.fr